

Pierre Chevalier
83, rue du Hameau
95310 Saint-Ouen-l'Aumône

Le 29 avril 2006

Contribution au débat public : Mes réflexions sur le projet de liaison Frépillon-Orgeval

Monsieur le Président,

Concerné par le projet de prolongation de la Francilienne, j'ai assisté aux 2 réunions qui se sont tenu, l'une à Pontoise et l'autre à Saint-Ouen l'Aumône. J'ai été très déçu par ces réunions car la parole est essentiellement monopolisée par les chahuts, les groupes locaux constitués, les groupes de pression ou les édiles, le tout ponctué de statistiques et d'études environnementales qui ne font que compliquer le débat, sans réelle valeur ajoutée. Il ne reste donc pratiquement aucun temps d'expression pour les personnes participant à titre individuel.

J'ai donc pris la décision de vous adresser ce courrier pour vous livrer mes réflexions sur le projet de liaison Frépillon-Orgeval (et non pas Cergy-Orgeval).

- 1- Il est tout à fait regrettable, à mon avis, que le projet qui nous est soumis ne concerne que le tronçon Frépillon-Orgeval, car le trafic qui va être « transvasé » dans l'A13 pour aller vers St-Quentin-en-Yvelines ne va faire qu'accroître la densité de circulation sur le tronçon Poissy-Rocquencourt, lequel est déjà saturé aux heures de pointe (je connais bien ce trajet pour aller travailler à Evry, et en avoir subir toutes les contraintes et les nuisances).
Il aurait donc été plus judicieux de prévoir dès maintenant un tracé Frépillon-St-Quentin-en-Yvelines afin d'effectuer un bouclage complet de cette liaison.
- 2- Si l'on souhaite réellement protéger les populations, il me semble que le tracé bleu N2, quel que soit son coût, est celui qui doit être retenu, puisqu'il a le mérite de limiter les nuisances en évitant les agglomérations, et en respectant au mieux l'environnement s'il est enterré en forêt de Saint-Germain.
- 3- Si le tracé noir N3 devait être retenu, ce qui est à craindre, compte tenu des voies existantes pouvant être classées « autoroutières » à moindre coût, (critère qui hélas risque de peser lors du choix final), il est indispensable que les décideurs prennent en compte les secteurs urbanisés situés au long de cette voie et prévoient la mise en place, notamment, de protections antibruit efficaces car cet axe, déjà très fréquenté à l'heure actuelle et très bruyant, va générer un trafic supplémentaire créant des nuisances insupportables. Il est donc nécessaire qu'un budget de « protection » sérieux

soit prévu et réellement affecté à la réalisation de toutes les protections nécessaires.

Je précise que j'habite depuis 25 ans au Hameau des Bourseaux, à Saint-Ouen l'Aumône, à proximité immédiate de l'actuelle RN184 et que j'ai pu voir au fil des années grossir le trafic de cette voie, et notamment depuis la création de la liaison autoroutière avec Roissy d'une part et avec le Nord de la France d'autre part (Beauvais, Amiens) et subir toutes les nuisances qui en découlent : bruit, pollution, air perpétuellement en mouvement, poussières, les protections actuelles étant déjà notoirement insuffisantes.